

**Procès-verbal de l'assemblée générale
de l'Association de la Maison de Quartier des Faverges
Mardi 28 septembre 2021
19h00**

Présents

Conseil de Maison

M. Antoine ESTEVE (Fondation St-Jacques), Mme Sandrine LAWOU BIANKEU,
Mme Maryrose MONNIER, Mme Yumilda RODRIGUEZ HERNANDEZ,
Mme Nathalie STURZENEGGER, Mme Lucie BIELLO, Mme Mwanahamisi TELENGO

Membres de l'association

Mme Marie-France JACOT, M. Renato REINAU, Mme Rose DIEFFENBACHER

Equipe

M. Stéphane BALLAMAN, Mme Erika ARRIETA MELGAREJO, M. Luis LUDENA,
Mme Sandra SEGOVIA MORALES, Mme Mélanie STEINER, Mme Sylvie RUCHET,
M. Joey HOSTETTTLER (stagiaire HES)

FASL

Mme Viviane MUSUMECI (Secrétaire générale)

Ville de Lausanne

M. Damien WIRTHS (Adjoint administratif en charge de la politique des quartiers),
M. Valentin Augsburger (Chef de projet Caravane des quartiers)

Excusés

M. Jacques-André VULLIET (Président du Conseil de Fondation),
Mme Natacha LITZISTORF (Municipale), Mme Emilie MOESCHLER (Municipale),
M. David PAYOT (Municipal), M. Grégoire JUNOD (Syndic), M. Olivier BOLOMEY,
Mme Sandra GENILLOUD (Fondation St-Jacques), M. Gérald CUENNET

1. Accueil des membres et des invités

M. Antoine Estève ouvre la séance à 19h15. Il accueille chaleureusement les participants et les remercie de leur présence.

M. Antoine Estève mentionne les personnes excusées ci-dessus.

M. Antoine Estève souhaite la bienvenue à Mme Viviane Musumeci, Secrétaire générale de la FASL. Suite à la démission de Mme Chloé Ballif, Mme Viviane Musumeci a assuré l'intérim depuis le mois de mai et vient d'être nommée Secrétaire générale.

Mme Viviane Musumeci explique que la fonction de secrétaire générale fait partie de l'équipe de direction de la FASL. Actuellement leur tâche prioritaire est de finaliser la nouvelle gouvernance. Mme Viviane Musumeci remercie M. Antoine Estève pour son engagement et soutien dans le quartier, à l'association et à la FASL. Nous allons pouvoir désormais réfléchir et actionner l'avenir toutes et tous ensemble, au niveau de l'animation socioculturelle lausannoise. Elle précise qu'elle apprécie notre engagement, nos compétences et notre franchise. Nous méritons le soutien de la direction.

M. Antoine Estève souhaite également la bienvenue à M. Damien Wirths et M. Valentin Augsburg de la Ville de Lausanne, Mme Verena Pezzoli et Mme Juliane Ingold de l'association Léman Vert, M. J.-François Hofer (Secteur Sud) et M. Xavier Cid (répondant du quartier des Faverges) de la Police de proximité.

2. Nomination des scrutateurs

M. Antoine Estève demande à l'assemblée d'élire 2 scrutateurs.

2 personnes sont nommées :

- Mme Yumilda Rodriguez Hernandez
- M. Xavier Cid

3. Adoption de l'ordre du jour du 28.09.2021

M. Antoine Estève demande à corriger le titre du point 9, les conventions ne sont pas tripartites, mais uniquement entre FASL et les associations, donc bipartites.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24.09.2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à Mme Sylvie Ruchet.

5. Mot du Président

M. Antoine Estève prend la parole et lit « Le mot du Président ».

Notre Association a connu un exercice 2020 particulier, très perturbé par les confinements liés à l'épidémie de COVID-19. Malgré tout, de nombreuses activités ont pu se dérouler grâce à l'implication sans compter d'une équipe socioculturelle appuyée par plusieurs bénévoles.

Notre Conseil n'a pas pu se réunir tous les deux mois comme d'habitude pour les mêmes raisons que mentionnées précédemment. Toutefois, nous avons pu prendre connaissance des activités en cours et parfois proposer de nouvelles idées. Nous accueillons chaque fois un ou plusieurs membres de l'équipe d'animation qui peuvent ainsi nous expliquer les projets et attentes pédagogiques. Notre Conseil est formé d'habitantes et d'habitants du quartier représentant les divers âges de la population. Vous trouverez au travers du mot de l'équipe et des points forts de l'année 2020 les événements marquants de la vie de notre Maison de Quartier.

Plusieurs membres de notre Conseil ont continué à participer aux séances de travail organisées par la FASL, sur demande de la Ville de Lausanne. Après l'échec des négociations en décembre 2019 et l'ouverture d'une éventuelle municipalisation des activités socioculturelles de la Ville, des séances et rebondissements ont parsemé l'année 2020. Finalement, les nouveaux statuts de la FASL ainsi qu'une convention de subventionnement relative à la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne ont été signés pour entrer en fonction dès 2021.

L'équipe d'animation, avec l'appui de bénévoles, a mis sur pied une Épicerie solidaire qui a permis de distribuer hebdomadairement des produits de première nécessité à des familles dans le besoin du quartier et d'autres régions de la Ville. Nous remercions vivement chaque personne ayant participé à cette action citoyenne qui s'est poursuivie en 2021.

Les activités liées à l'écologie n'ont pu continuer et nous espérons qu'elles prendront de plus en plus de place au cours des prochaines années en impliquant toute la population (petits et grands).

Nous espérons que de nouveaux membres rejoindront notre Association pour soutenir financièrement nos projets et par leur présence active.

6. Rapport d'activité 2020

M. Antoine Estève remercie chaleureusement toute l'équipe pour leur engagement, en mentionnant qu'il faut parfois les freiner dans les actions, car le temps imparti ne leur permet pas de tout réaliser.

M. Stéphane Ballaman demande d'applaudir l'équipe, qui est composée d'Erika, Luis, Mélanie, Sandra, Ilir, Stéphane, Joey, les moniteurs ainsi que les bénévoles.

M. Luis Ludena remercie chaleureusement M. Stéphane Ballaman de s'être aussi bien intégré dans une équipe en place depuis 5 ans. Cette collaboration permet de consacrer plus de temps à nos activités.

M. Stéphane Ballaman prend la parole et lit le « mot de l'équipe »

Le traditionnel rapport annuel nous amène à jeter un coup d'œil dans le rétroviseur 2020, en contemplant toute l'énergie mise pour faire avancer les projets de la Maison de quartier des Faverges (MQF), particulièrement lorsque la situation sanitaire exigeait réactivité et adaptation. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier de votre soutien et de votre confiance durant cette période difficile.

L'émergence de la crise sanitaire et son lot de restrictions plus ou moins fortes ont été un révélateur et un amplificateur des difficultés socio-économiques vécues par une partie grandissante de la population. Nous avons perçu un besoin en matière d'accès à des denrées de première nécessité lors du premier semi-confinement. Alors que la MQF était fermée et malgré la distance physique entre les membres de l'équipe, nous avons mis sur pied un dispositif d'urgence de distribution d'aide alimentaire. Celui-ci n'aurait pu voir le jour sans l'aide précieuse de plusieurs bénévoles qui n'ont pas hésité à s'investir. Enfin, relevons la générosité des gens du quartier qui ont amené des denrées alimentaires ou effectué un don pour l'Épicerie solidaire des Faverges.

Malgré le travail à distance ne facilitant pas l'organisation de l'animation socioculturelle, nous avons déployé une énergie pour conserver le lien social avec notre public. La crise sanitaire a en effet relevé un autre élément pourtant déjà existant : l'isolement social. Lorsque des lieux, tels que les bistrotts et magasins de quartier ferment, ce sont d'autant moins de possibilité de rencontres et d'échanges. Ces commerces d'utilité locale composent à l'évidence le dernier filet social pour une partie de la communauté, notamment âgée. Vous découvrirez dans ce rapport toutes les actions que nous avons mises en place avec réactivité et adaptation pour répondre à l'une de nos missions : renforcer le lien social.

N'oublions pas non plus l'impact que ces événements ont eu auprès des jeunes. Certains ont perdu leurs petits jobs, ce qui n'a pas amélioré leur situation. En conclusion, continuons à faire vivre ensemble la solidarité locale qui demeure essentielle en ces temps particuliers.

Une vidéo sur les activités de la Maison de quartier est diffusée par M. Luis Ludena qui en a assuré le montage. Toute l'assemblée remercie et félicite M. Luis Ludena pour cette magnifique vidéo.

Mme Maryrose Monnier félicite pour cette vidéo. Elle fait remarquer qu'au passage des jardins, les plantons ont été donnés par le SPADOM ; il est donc important de souligner le soutien de la Ville de Lausanne.

M. Damien Wirths précise que ceci n'est pas nécessaire, mais il est heureux de visualiser le dynamisme des activités faites au sein de la Maison de quartier des Faverges.

Mme Viviane Musumeci remercie également pour le dynamisme et les ressources comme les nôtres pour tisser ce lien social.

7. Adoption des comptes 2020

Présentation des comptes de l'exercice 2020 par M. Stéphane Ballaman.

- **PRODUITS**

- Produits d'animation en baisse en raison des restrictions sanitaires (exception pour les entrées pour l'épicerie solidaire, mais qu'on retrouve en charge également)
- Attribution FASL en augmentation (monitorat pour l'épicerie solidaire)
- Recettes des locations : poursuite de la baisse, principalement due aux restrictions sanitaires, mais à mettre en perspective par rapport aux restrictions horaires en vigueur depuis fin 2018
- Participation APEMS : fin de la collaboration au mois de juin

- **CHARGES**

- Les charges d'animation n'ont pas été impactées de la même manière que les produits, car :
 - 1 semaine supplémentaire aux Places au soleil et 1 accueil spécial parents enfants
 - Maintien du salaire du monitorat (RHT 80%, mais 20% à notre charge)
- Activité tout public : charges salariales pour l'épicerie solidaire
- Communication et relations publiques : remis à jour de la signalétique
- Frais équipe : stagiaire en 2020 (5 mois à CHF 300)
- Salaire et charges du personnel de nettoyage : baisse moins importante que les recettes de locations, car besoin de remplacements

- **RESUTATS**

- Perte avant prélèvement sur les fonds : CHF 14'886.22
- Perte : 8'886.22
- Prêt accordé par la FASL en 2020 (CHF 20'000). Au vu de la situation financière, demande d'abandon du prêt

- **BILAN**

- Fonds propres négatifs

8. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge des vérificateurs et du comité

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par M. Renato Reinau et Mme Marie-France Jacot.

Les comptes 2020 sont adoptés à l'unanimité, sans opposition.

L'assemblée générale donne décharge aux vérificateurs et au Conseil de Maison pour les comptes 2020.

M. Antoine Estève remercie les membres du Conseil ainsi que les vérificateurs de leur fidélité et de leur temps donné bénévolement.

9. Convention bipartite FASL - Faverges

M. Antoine Estève rappelle que cela a commencé par une convention commune aux 15 ou 17 lieux et que la négociation a abouti à une convention de base pour chaque lieu. Toutes les maisons de quartier n'ont pas les mêmes besoins.

M. Antoine Estève remémore que la maison de quartier des Faverges est située à l'intérieur d'un bâtiment d'habitations. Dans ce bâtiment en béton, il était convenu une isolation phonique afin de nous permettre de louer les salles au moins jusqu'à 22h00. Cela n'est pas possible, car le bruit monte dans la cage d'escalier-ascenseur.

Mme Viviane Musumeci dit que le projet de convention a pris un peu de retard. Ce dimanche aura lieu une journée ouverte avec le Conseil et ensuite l'envoi sera fait. La convention reprend les mêmes annexes opérationnelles et chaque maison de quartier est différente.

M. Damien Wirths ou Mme Viviane Musumeci répondent également volontiers aux questions concernant la convention.

10. Election du Conseil de Maison

M. Antoine Estève rappelle que Gary n'est plus revenu depuis qu'il a été élu.

M. Antoine Estève informe avoir reçu les démissions de :

- M. Bernard Meyer
- Mme Nathalie Sturzenegger du comité et de l'association

M. Antoine Estève rappelle qu'il voulait arrêter en 2020, mais avec le départ de Mme Genette Lasserre et l'arrivée de M. Stéphane Ballaman, il a prolongé d'une année.

Mme Maryrose Monnier et Mme Nathalie Sturzenegger ont proposé la reprise de la Présidence. Selon les propos de Mme Maryrose Monnier, cette proposition n'a pas été acceptée par l'équipe.

M. Antoine Estève annonce que ce sera sa dernière année ainsi qu'à la Faitière.

Demande d'adhésion au Conseil de Maison pour :

- **Mme Elisenda Casaldaliga**, habitante du quartier, mariée, 2 enfants, désire s'investir plus dans la vie de ce quartier. Elle participe à beaucoup d'activités et organise un Pedibus entre le trajet d'Eglantine et de Trabandan.
- **M. Cristian Sosa**, habitant du quartier, marié, 2 enfants, désire s'investir dans la vie de ce quartier.

Accueil à l'unanimité et bienvenue à Mme Casaldaliga et M. Sosa.

Le Conseil de Maison se compose ainsi dès le 28.09.2021 :

- M. Antoine Estève, Président ;
- Poste vacant, Vice-Président-e ;
- Mme Lucie Biello, Membre ;
- M. Gérald Cuennet, Membre ;
- Mme Sandra Genilloud, Membre représentative de la Paroisse de St-Jacques ;
- Mme Maryrose Monnier, Membre ;
- Mme Liz Sosa Cohene, Membre ;
- Mme Mwanahamisi Telengo, Membre ;
- Mme Yumilda Rodriguez Hernández, Membre ;
- Mme Elisenda Casaldaliga, Membre ;
- M. Cristian Sosa, Membre.

Le Conseil de Maison, nouveaux et anciens membres, est élu par acclamation.

11. Election des vérificateurs des comptes et suppléant

M. Renato Reinau, réélu vérificateur à l'unanimité.

Mme Marie-France Jacot, réélue vérificatrice à l'unanimité.

Le poste de vérificateur supplément demeure vacant.

12. Perspectives 2021-2022

M. Antoine Estève rappelle que la fête de quartier aura lieu en juin 2022 et que la caravane de quartier pourrait faire partie de celle-ci. Il précise par ailleurs qu'il n'est plus obligatoire de faire une fête par année, selon la nouvelle convention.

M. Stéphane Ballaman transmet brièvement les grandes lignes :

- Besoin de retrouver une certaine stabilité
- Reprise au fur et à mesure des activités de base
- Travail en équipe sur les objectifs 2022, diversification des publics cibles, notamment seniors
- Epicerie solidaire
- Fête de quartier vendredi 17 et samedi 18 juin 2022

M. Antoine Estève donne la parole à M. Valentin Augsburgers afin de présenter la caravane des quartiers.

M. Valentin Augsburgers, coordinateur de la caravane des quartiers remercie pour son accueil et félicite le magnifique et impressionnant travail accompli à la Maison de quartier.

En 2016, la caravane des quartiers existait déjà. Aujourd'hui le projet a changé.

Celle-ci a été créée pour soutenir l'animation des quartiers et créer un nouvel événement interculturel à Lausanne. Elle est préparée par et pour les habitant·e·s d'un quartier en collaboration avec les associations et institutions du quartier. La caravane propose également des dialogues et des forums pour renforcer les liens du quartier et le vivre ensemble.

M. Valentin Augsburger informe qu'un montant de Fr. 30'000.00 est accordé par la Ville pour ce projet de fête de quartier 2022.

On peut intégrer la caravane des quartiers, modulable avec un grand nombre d'activités, son, lumière, danse, festival, performance d'un funambule, exposition, concerts, projection de film, machine à fumée, etc. de quoi faire une superbe fête.

Mme Marie-France Jacot informe que le kiosque des Faverges va être démoli ces prochains jours et que les animateurs ne pourront plus avoir accès à une prise électrique pour les activités des places au soleil.

M. Valentin Augsburger répond qu'il n'y aura pas de problème pour avoir de l'électricité.

M. Antoine Estève remercie M. Valentin Augsburger de sa présence et de cette belle présentation.

M. Antoine Estève rappelle que les personnes intéressées à participer à la préparation de la fête s'annoncent.

M. Stéphane Ballaman rappelle que les enjeux ont été exprimés ainsi que la diversification des activités au profit des habitants du quartier.

13. Divers et propositions individuelles

M. Antoine Estève demande à Mme Erika Arrieta d'envoyer la vidéo du spectacle de fin d'année du groupe danse-théâtre des enfants du jeudi soir « La machine à voyager dans le temps et l'histoire de la musique » à notre secrétaire générale Mme Viviane Musumeci.

M. Antoine Estève rappelle que lors de la dernière séance du conseil, un nouveau tableau de tarifs (à la baisse) a été mis en place concernant les locations des salles.

Pas d'autre divers, ni de proposition individuelle.

La séance est levée à 21 h 10.

L'équipe a préparé un apéritif individuel qui sera servi à table.

Secrétaire au PV
Sylvie Ruchet

Président
Antoine Estève